

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (PCF)
EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Organisation des Nations Unies Bénéficiaire : Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)	Domaine prioritaire : Promotion de la Bonne Gouvernance et l'Etat de Droit
Directeur du Programme : Nom : Basile TAMBASHE Adresse : UNFPA BP 872 Bangui Téléphone : (236) 21.6.08.67 / 75.04.46.46 Courriel : tambashe@unfpa.org	Ministère ou entité nationale : Ministère de la Famille, des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale Adresse : Boîte Postale 917 Bangui République Centrafricaine Téléphone : (236) 21.61.02. 44
N° du Programme :	Durée du projet : 12 mois Date de démarrage : janvier 2009
Nom du programme : Autonomisation des femmes affectées par les conflits pour la reconstruction communautaire et la consolidation de la paix	Lieu (x) couvert (s) par le projet : Préfectures de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé
Description du projet : Appui technique matériel et financier pour la mise en place des activités génératrices de revenus en vue de contribuer à la reconstruction communautaire et la consolidation de la paix.	Coût Total du Projet : 756.200 \$ US Fonds de Consolidation de la Paix : 686.200 \$ US Contribution UNFPA : 70.000 \$ US
Objectif global: Renforcer le rôle des femmes affectées par les conflits au sein de leurs familles et de leurs communautés et de promouvoir leur réhabilitation socioéconomique en vue de leur participation effective aux actions de reconstruction communautaire et de consolidation de la paix en RCA. Résultats : D'ici 2010, au moins 200 femmes affectées par les conflits réalisent des revenus stables et participent aux activités en matière de Sante de la Reproduction (SR), VIH et SIDA, Violences Basées sur le Genre (GBV) et consolidation de la paix Activités clés : 1) mettre en place des activités génératrices de revenus, 2) sensibiliser les femmes dans les domaines de SR, VIH et SIDA, GBV, 3) appuyer les femmes dans les activités de consolidation de la paix.	
Montant Total approuvé : 686.200 \$ US	

Au nom de :

Signature

Date

Nom/Titre

Organisation des NU
bénéficiaire (UNFPA)

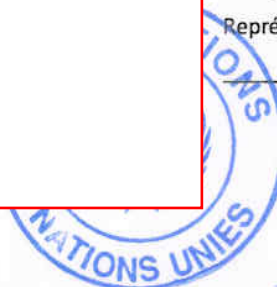
Basile O. TAMBASHE
Représentant de l'UNFPA

Co-président (Gouvernement)

Sylvain MALIKO,
Ministre d'Etat au Plan, à l'Economie et à la
Coopération Internationale

Co-président (ONU)

François Lonseny FALL,
Représentant Spécial du Secrétaire Général



BUDGET

HR

3

Catégorie	Article	Prix de l'Unité	Nombre d'Unités	Coût Total (USD)
1. Personnel				50,400
	1.1 Chargé de programme (50% du temps de travail)	1500	12	18000
	1.2 Chargé de suivi-évaluation (50% du temps de travail)	1500	12	18000
	1.3 Assistant Administratif et Financier (100%)	1200	12	14400
2. Contrats				193,439
	2.1. Evaluation des associations et groupements	Frais de consultations pour l'évaluation		4980
	2.2 Elaboration manuel de formation des associations/groupements	400	10	4000
	2.3. Appui aux femmes pour la création des activités génératrices de revenus	200	500	100,000
	2.4 Production et distribution des outils et supports pour la consolidation de la paix : dépliants, banderoles, T-shirts, affiches	5	5000	25,000
	2.5 Elaboration système de collecte et d'analyse des données	Consultation, publications		13,210
	2.6 Diverses activités de médiatisation (transversales à tout le projet),	couverture media, théâtre, spots, affiches, émissions		20,000
	2.7 Coûts indirects à la structure de mise en œuvre des activités génératrices de revenus / CIFAD			26,249
3. Formation Renforcement des capacités				124,000
	3.1 Formation dans le cadre de l'appui technique aux groupements et associations des femmes	3500	20 sessions	70,000
	3.2 Séances de sensibilisation, suivi et conseil sur la SR, VIH&SIDA, GBV	3000	6	18,000

HQ1

2

	3.3 Séances de plaidoyer sur la paix à l'adresse des autorités administratives et locales	3000	6	18,000
	3.4 Séances de sensibilisation pour la consolidation de la paix par les associations et groupements des femmes	3000	6	18,000
4. Equipements				239,327
	5.1 Equipement/outils de production pour les femmes ciblées par les associations et groupements des femmes	1031	200	206200
	5.2 Equipements pour les structures de mise en œuvre			
	Kit Informatique (ordinateur, imprimante, onduleur)	3500	4	14,000
	Carburant	2	2500	5,000
	Divers (fourniture de bureau et autres)	50	48	2,400
	5.3 Equipements comité de pilotage, suivi et évaluation du projet			
	Fourniture bureau			5727
	Ordinateurs de suivi sur le terrain	1500	4	6,000
5. Suivi/évaluation				31,000
	6.1 Descentes de suivi sur le terrain pour les supervisons et l'encadrement	1000	12	12,000
	6.2 Missions de suivi sur le terrain du comité de pilotage			15,000
	6.3 Organisations des réunions techniques sur l'état d'avancement du projet	1,000	4	4,000
6. Frais de Gestion				48,034
	7.2. UNFPA – Organisation de gestion (7% de 686,200 \$ US)			48,034
Total				686,200

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (PCF)
EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Organisation des Nations Unies Bénéficiaire : Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)	Domaine prioritaire : Promotion de la bonne gouvernance et l'Etat de droit
Directeur du Projet : Mr Cyprien MANGUELET, Directeur General de la promotion de la Femme ai Adresse : Boîte Postale 917 Bangui République Centrafricaine Téléphone : (236) 21 61 43 70	Ministère ou entité nationale : Ministère de la Famille, des affaires Sociales et de la Solidarité Nationale Adresse : Boîte Postale 917 Bangui République Centrafricaine Téléphone : (236) 21 61 02 44
N° du Projet :	Durée du projet : 12 mois Date de démarrage : janvier 2009
Nom du projet : Autonomisation des femmes affectées par les conflits pour la reconstruction communautaire et la consolidation de la paix	Lieu (x) couvert (s) par le projet : Préfectures de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé
Description du projet : Les conflits armés qui ont secoué la RCA au cours des dix dernières années ont entraîné une paupérisation générale des communautés et plus particulièrement des femmes. A la suite destruction des activités qui leur permettaient de faire face aux besoins primaires, les femmes se sont retrouvées démunies. Beaucoup ont perdu leurs conjoints, enfants ou proches parents et ont été obligées d'assumer les rôles de chefs de famille auxquels elles n'étaient préparées. Le présent projet se propose de (i) faire revivre les associations /groupements féminins dans les zones affectées par les conflits et renforcera les capacités opérationnelles de ses membres ; (ii) mettre en place des activités génératrices de revenus en vue de relancer les initiatives locales détruites lors de ces conflits ; (iv) faire participer les associations et groupements des femmes aux efforts de reconstruction communautaire et de promotion et de consolidation de la paix.	Coût Total du Projet : 756.000 \$ US Fonds de Consolidation de la Paix : 686.000 \$ US Contribution UNFPA : 70.000 \$ US
Objectifs du projet : Le but du projet est de contribuer à la reconstruction communautaire et à la consolidation de la paix en RCA. L'objectif général est de permettre la réinsertion socioéconomique des femmes affectées par les conflits. Les objectifs spécifiques sont de (i) renforcer les capacités économiques et financières des associations et groupements féminins appelés à appuyer les femmes affectées par les conflits afin qu'elles participent aux actions de promotion et de consolidation de la paix au sein de leurs communautés, (ii) de promouvoir leur participation aux activités de développement dans leurs communautés.	
Résultats : Les résultats attendus du projet sont : <ul style="list-style-type: none"> • Résultat 1 : Deux cents (200) femmes affectées par les conflits réalisent des activités génératrices de revenus sous l'encadrement des associations/groupements féminins; 	

- Résultat 2 : Au moins 40 associations et groupements féminins appuient des femmes affectées par les conflits pour des actions de relèvement des secteurs sociaux (santé, éducation) et de prévention des GBV;
- Résultat 3 : Au moins 40 associations et groupements des femmes dans les zones d'intervention du projet participent aux activités de mobilisation et de sensibilisation sur la consolidation de la paix.

Activités clés : Il est prévu de réaliser les activités suivantes :

Résultat 1 : recenser les associations et groupements de femmes et analyser leurs capacités d'organisation et de gestion des activités génératrices de revenus ; élaborer un manuel de formation des associations et groupements de femmes, former les membres des associations et groupements de femmes en organisation et gestion des AGR ; fournir les kits de production et octroi de crédits ; organiser des missions de supervision et de suivi.

Résultat 2 : former les associations et groupements de femmes sur la SR y compris le VIH et SIDA, GBV, sensibiliser les associations et groupements de femmes sur l'importance de l'utilisation des structures sociales de base (santé, éducation, alphabétisation) ; appuyer la création d'une caisse de solidarité pour l'association/groupement ; faire participer les associations et groupements de femmes aux œuvres communautaires de reconstruction et de fonctionnement des structures sociales de base.

Résultat 3 : organiser des activités de plaidoyer en vue de la participation des femmes aux activités communautaires pour la consolidation de la paix ; organiser à l'endroit des femmes des associations et groupements des activités de CCC et de mobilisation sur la consolidation de la paix.

Montant Total approuvé : \$

Au nom de :	Signature	Date	Nom/Titre
Organisation des NU Bénéficiaire (UNFPA) :	_____	_____	_____
Co-Président (Gouvernement) :	_____	_____	_____
Co-Président (ONU) :	_____	_____	_____

Analyse de la situation et contexte

1. La République Centrafricaine est un pays enclavé de 623.000 km² situé au cœur de l'Afrique. Elle est bornée au Nord par le Tchad, à l'Ouest par le Cameroun, au Sud par les deux Congo et à l'Est par le Soudan. Faiblement peuplée, elle compte environ 4,3 millions d'habitants dont 50,2 % de femmes, parmi lesquelles 64% ont moins de 25 ans. En dépit de leur poids démographique, celles-ci connaissent d'énormes difficultés qui limitent leur épanouissement social et leur participation effective aux efforts de reconstruction communautaire, de consolidation de la paix et de développement durable en général. Les conflits qui ont secoué le pays depuis une décennie ont eu des conséquences dramatiques sur les populations en général et sur les femmes en particulier.
2. *Sur le plan social* : Des facteurs tels que le faible niveau d'instruction, le niveau élevé de morbidité et de mortalité maternelle, la forte prévalence de l'infection du VIH et du SIDA, de

violences basées sur le genre, etc. affectent l'habilitation des femmes et limitent leur participation effective dans les efforts de promotion et de consolidation de la paix en RCA. Du point de vue de la scolarisation, celles-ci sont sous-scolarisées, en majorité analphabètes, et le sont davantage dans les zones affectées par les conflits. En 2003, le taux d'alphabétisation était en effet 3 fois plus faible dans l'Ouham et l'Ouham-Pendé (8,5%) qu'au niveau national (25,9%). De même, l'indice de parité au niveau primaire était 1.17 fois plus faible dans les 2 préfectures (0.71) que sur le plan national (0.83).

3. La destruction et les pillages des infrastructures socio-sanitaires et la faillite du système sanitaire sous l'effet de ces conflits récurrents ont également aggravé les problèmes de santé en général, et ceux des femmes et des enfants en particulier. Ainsi, de 683 décès pour 100.000 naissances vivantes en 1988 le taux de mortalité maternelle a presque doublé pour atteindre 1355 pour 100.000 naissances vivantes en 2003. Ce taux ne reflète que la partie visible de nombreuses complications obstétricales non enregistrées. Quant à la prévalence du VIH qui est de 6,2% en moyenne nationale, elle est presque deux fois plus élevée chez les femmes de 15-49 ans que chez les hommes de même âge (7,8% contre 4,3%), et supérieure à la moyenne nationale dans certaines zones affectées par les conflits armés. Dans la Nana-Gribizi et l'Ouham-Pendé par exemple, celle-ci est respectivement 4.7 et 2.8 fois plus forte chez les filles de 15-24 ans (5.2% et 8.3%) que chez les garçons de même âge (1.1% et 3.0%). Le contraste est plus marqué encore dans le Bamingui-Bangoran où ce rapport est de 6 :1 .
4. Les violences contre les femmes sont répandues en RCA : 30% de celles âgées de 15-49 enquêtées dans le cadre de MICS 2006 ont déclaré avoir été l'objet de violence sexuelle ou physique, contre 12% qui ont déclaré avoir été victimes de violence strictement sexuelle. Dans les zones de conflit, en particulier dans le nord du pays, les victimes sont encore plus nombreuses. Ces violences sexuelles faites aux femmes ont contribué à la propagation du VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles. Nombreuses sont par ailleurs des femmes devenues veuves et inconsolables du fait de la perte de leurs conjoints, enfants, proches parents, voire de leurs biens. D'autres ont été traumatisées à vie par les actes de viol de leurs filles majeures et mineures dont elles ont été témoins. Beaucoup ont été obligées de fuir leurs villages et ont dû lutter, sans ressources, pour leur survie dans leur situation de déplacées.
5. Les conflits armés ont provoqués des déplacements massifs de populations à l'intérieur et à l'extérieur des frontières nationales. Une enquête réalisée en 2007 sur les personnes déplacées internes (PDI) et les familles d'accueil dans sept (7) préfectures du Nord a estimé à 124.535 le nombre de PDI et à 400.989 le nombre de PDI de retour depuis 2006. La majorité (54%) de ces personnes déplacées était des femmes, quand 18% des ménages étaient dirigés par des femmes.
6. *Sur le plan économique* : La destruction du tissu économique et l'effritement des activités d'autosubsistance sur l'ensemble du territoire national et particulièrement dans les zones affectées par les conflits a entraîné une paupérisation de la population, en général, et celle des femmes en particulier. De tout temps, la pauvreté est d'autant plus sévère chez les femmes en RCA que leur participation quantitative et qualitative à l'activité économique est faible (47,4% des femmes sont actives contre 57% des hommes). Les conflits armés qui les ont rendues plus pauvres et vulnérables les ont également conduites à assumer des rôles auxquels elles n'étaient pas préparées du fait d'être veuves, séparées, déplacées ou rapatriées, avec toute la charge des enfants et du ménage sur les épaules.

7. Comme ailleurs en Afrique au sud du Sahara, les femmes centrafricaines sont "des membres invisibles, mal protégés et sous-payés" de leur société. Pour se nourrir et nourrir leurs familles, elles travaillent dans les champs, s'adonnent au petit commerce ou occupent des emplois essentiellement informels et précaires, tant leur accès au crédit, à la terre, à la propriété ou à l'héritage qui leur permettrait d'améliorer leurs conditions de vie est très limité. Cette situation est encore plus précaire en milieu rural et dans les zones affectées par les conflits en particulier.
8. *Sur le plan politique* : Malgré les dispositions légales, la participation des Centrafricaines aux instances de décision reste limitée : seulement 10% des sièges à l'Assemblée Nationale et 17% des postes ministériels sont occupés par des femmes. Au niveau de la gouvernance locale, on compte à peine 6 maires femmes contre 66 de sexe masculin, 1 préfète et 4 sous-préfètes contre respectivement 15 et 70 de leurs homologues masculins. Au sein de l'appareil judiciaire, on dénombre 5 magistrates et 7 avocates contre respectivement 43 et 50 de leurs pairs de sexe masculin. La situation n'est guère plus brillante au niveau communal et des collectivités locales.
9. Le contexte politique actuel est marqué par les préparatifs du dialogue politique inclusif (DPI) qui vise à mettre fin aux crises politiques et à l'insécurité qui prévaut dans le pays en général et dans le Nord du pays en particulier. La participation des femmes à ce processus de préparation du DPI demeure marginale à ce jour, puisque seule une femme a fait partie du Comité préparatoire de ce dialogue sur un effectif de 25 membres. Le plaidoyer de la communauté internationale est qu'au moins 30% des participants au DPI soient des femmes. Les efforts entrepris au niveau central doivent se poursuivre et se traduire par la participation significative des femmes au DPI et ainsi que dans les organes centraux, décentralisés et communautaires du pouvoir afin que le processus de consolidation de la paix bénéficie des contributions de la femme non seulement au niveau central mais également à la base.

Justification du programme

10. Les événements politico-militaires ont entraîné une paupérisation croissante des femmes à la suite de la destruction du tissu socioéconomique et de l'effritement des activités d'autopromotion ou d'autosubsistance. Or, quand les femmes s'appauvrissent, ce sont les familles et les communautés qui en croupissent. En effet, des études ont montré qu'il était rentable d'investir dans les femmes puisque, quand elles ont des moyens, elles les investissent généralement pour l'éducation et la santé de leurs enfants, qui jouissent alors de meilleures perspectives d'emploi et de vie. Dans beaucoup de régions, en particulier en milieu rural, l'augmentation des revenus des femmes contribue non seulement à réduire la pauvreté, la pénibilité et la charge du travail, mais également à rehausser leur statut social, ce qui leur donne le temps de s'investir dans des activités de mobilisation et de sensibilisation pour la reconstruction communautaire et la consolidation de la paix.
11. En conséquence, et en application de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité, les femmes se doivent d'être soutenues pour leur pleine participation à la fois comme bénéficiaires, mais aussi comme actrices de la paix, afin que les séquelles des conflits armés ne continuent pas de nourrir des frustrations individuelles ou communautaires susceptibles d'alimenter une nouvelle instabilité. En effet, ces femmes qui sont rendues vulnérables du fait d'être veuves, déplacées ou victimes de violences de tous genres sont autant de potentialités perdues pour la reconstruction nationale mais aussi une source potentielle d'instabilité pour le pays.

12. En cette période critique où la RCA, avec l'assistance de la communauté internationale, s'engage dans le processus de consolidation de la paix, il est impérieux d'investir en ces actrices de la paix et de reconstruction nationale que sont les femmes. Ces investissements leur permettront de poursuivre, d'étendre et de consolider leurs activités génératrices de revenus, et de maintenir leur rôle dans la cohésion sociale au sein de leurs communautés.
13. Le présent projet se propose d'appuyer les femmes affectées par les conflits, à savoir les veuves, les déplacées, les retournées/rapatriées, les victimes de violences basées sur le genre, les femmes et filles vivant avec ou affectées par le VIH, les femmes et les filles de la rue, les filles-mères, ainsi que les associations ou groupements des femmes dont les activités avaient été détruites lors de ces conflits, pour relancer les initiatives d'autopromotion ou activités génératrices de revenus dans les préfectures de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé.
14. A cet effet, le projet s'attellera, entre autres, à : (i) renforcer les capacités opérationnelles et organisationnelles des organisations et groupements féminins en vue d'améliorer la participation des femmes affectées par les conflits au processus de production et de redistribution des dividendes de leurs actions par l'octroi de microcrédits ; (ii) reconstituer les initiatives locales des femmes qui ont été détruites lors des conflits ; (iii) appuyer les associations et groupements féminins pour leur participation au relèvement des secteurs sociaux ; (iv) mettre en œuvre la résolution 1325 du Conseil de Sécurité qui reconnaît les conséquences des conflits sur les femmes et recommande la prise en compte de leurs besoins et leur participation dans les efforts de promotion et de consolidation de la paix.
15. Le Comité International des Femmes Africaines pour le Développement (CIFAD) évaluera la situation des initiatives locales des femmes dans l'Ouham et l'Ouham-Pendé et mènera par la suite des actions de (i) formation en organisation et gestion des associations et de (ii) mise en place des activités génératrices de revenus grâce à l'octroi de microcrédits et des outils de production.

Démarche du programme

16. L'objectif général du présent projet est de renforcer le rôle des femmes affectées par les conflits au sein de leurs familles et de leurs communautés et de promouvoir leur réhabilitation socioéconomique en vue de leur participation effective aux actions de reconstruction communautaire et de consolidation de la paix en RCA.
17. Le projet couvrira les préfectures de l'Ouham-Pendé et de l'Ouham. Sous réserve de mobilisation de ressources additionnelles dans le cadre du programme pays de l'UNFPA ou des autres donateurs, il s'étendra, à partir de la 2^{ème} année, aux préfectures de la Nana-Gribizi, de Bamingui-Bangoran et de la Vakaga.
18. Le choix des deux préfectures est motivé par les éléments suivants :
 - Les deux préfectures qui ont été affectées le plus par les conflits armés pendant tout le temps que ceux-ci ont duré ;
 - Leur proximité avec un pays frontalier où les conflits sont récurrents.

19. Les bénéficiaires directs du projet sont les femmes des préfectures de l’Ouham et de l’Ouham-Pendé affectées par les conflits, en l’occurrence les veuves, les déplacées, les retournées/rapatriées, les victimes de violences basées sur le genre, les femmes et filles vivant avec ou affectées par le VIH, les femmes et les filles de la rue, les filles-mères, ainsi que les associations et groupements de femmes. Ce projet bénéficiera aussi indirectement aux enfants et familles élargies des bénéficiaires directs, ainsi que les communautés dans lesquelles vivent les bénéficiaires directs.
20. A travers la CIFAD, les femmes bénéficiaires ont été impliquées dans l’identification des besoins prioritaires repris par le présent projet. Elles seront également impliquées dans la micro-évaluation des capacités opérationnelles et organisationnelles des associations et groupements féminins, ainsi que dans l’identification des activités génératrices de revenus pertinentes dans les zones d’intervention du projet. Enfin, elles seront associées à toutes les étapes du processus de mise en œuvre et de suivi & évaluation du projet.
21. Les associations et groupements féminins identifiés par le projet, formés et structurés, serviront de porte d’entrée pour l’habilitation des femmes en vue de leur participation effective aux efforts de promotion et de consolidation de la paix. Certaines des activités qui y contribueront consistent en : (i) la sensibilisation/formation des femmes sur les droits humains, l’égalité et équité de genre, les droits spécifiques des femmes ; (ii) la sensibilisation sur la prévention et la protection des femmes contre les violences et la prévention du VIH & SIDA ; (iii) la promotion de la santé de la reproduction, avec un accent particulier sur la santé de la mère et de l’enfant ainsi que sur la maternité sans risque ; (iv) la mobilisation des femmes pour leur participation aux efforts de promotion et de consolidation de la paix conformément à la résolution 1325 du Conseil de Sécurité.
22. Le projet s’inspirera des leçons apprises de la mise en œuvre des projets similaires exécutés par le CIFAD dans le domaine des activités génératrices de revenus, et du projet CAF6G103 “Genre” exécuté par le Ministère de la Famille, des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale et l’IRC dans le domaine du plaidoyer et prévention des GBV, avec l’appui financier de l’UNFPA. Le projet collaborera avec d’autres structures et partenaires en fonction des besoins.

Résultats et activités du projet

23. Les résultats escomptés du projet et activités connexes sont les suivants :
24. *Résultat 1* : Deux cents (200) femmes affectées par les conflits réalisent des activités génératrices de revenus sous l’encadrement des associations/groupements féminins. Ce résultat sera obtenu à travers les activités suivantes :
 - Recenser les associations et groupements et évaluer leurs capacités d’organisation et de gestion des activités génératrices de revenus en fonction de la situation économique dans les zones d’implantation. Sur la base des informations collectées, ces associations et groupements féminins seront classifiés en fonction de leur fonctionnalité, des types d’activités génératrices de revenus pertinentes qu’ils peuvent appuyer et des lacunes à renforcer en matière capacités opérationnelles et organisationnelles, en particulier dans le domaine de gestion des microcrédits. Les lacunes identifiées seront prises en charge dans le manuel de formation ;

- Elaborer un manuel de formation prenant en compte les recommandations de la micro-évaluation susmentionnée, notamment les modalités d'organisation, d'encadrement et de gestion des micros crédits des associations et groupements ... ;
 - Former/recycler les associations et groupements féminins retenus dans les domaines de lacunes identifiés par la micro-évaluation, en particulier en matière de gestion des activités génératrices de revenus. Chaque session regroupera environ une vingtaine de personnes selon une durée variant de 5 à 10 jours en fonction des problèmes identifiés. Ces formations viseront en grande partie le développement des aptitudes et des attitudes des associations et groupements féminins à encadrer les bénéficiaires primaires ;
 - Fournir des kits de production et octroyer des crédits en fonction des activités génératrices de revenus retenues ;
 - Organiser des missions de supervision et de suivi pour l'encadrement des associations et groupements partenaires.
25. *Résultat 2* : Au moins 40 associations et groupements féminins appuient des femmes affectées par les conflits pour des actions de relèvement des secteurs sociaux (santé, éducation) et de prévention des GBV. Pour atteindre ce résultat, les activités suivantes seront réalisées :
- Former les associations et groupements féminins en matière de SR, de VIH & SIDA et de prévention des GBV. Les techniques de communication et de mobilisation sociale prendront une grande partie de la formation de manière à les rendre aptes à sensibiliser leurs communautés ;
 - Sensibiliser les associations et groupements de femmes sur l'importance des activités de CPN, d'accouchements, de PF, de vaccinations, etc. L'utilisation des formations sanitaires constituera une opportunité à réduire la morbidité liée à la SR et permettant leur implication effective dans les activités génératrices de revenus ;
 - Appuyer la mise en place d'une caisse de solidarité à partir des ressources des associations et groupements en vue de contribuer à la prise en charge de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum ;
 - Faire participer les associations et gouvernements aux œuvres communautaires de reconstruction et de fonctionnement des structures socio-sanitaires de base.
26. *Résultat 3* : Au moins 40 associations et groupements des femmes des zones d'intervention du projet participent aux activités de mobilisation et de sensibilisation sur la consolidation de la paix. Les activités en rapport avec ce résultat se présentent comme suit :
- Organiser des activités de plaidoyer à l'endroit des autorités locales et leaders communautaires pour une meilleure représentation (au moins 10%) des femmes dans les structures communautaires en vue de leur implication dans les prises de décision et de leur participation aux activités communautaires pour la consolidation de la paix ;
 - Organiser des activités de CCC sur la prévention des conflits et de mobilisation sociale sur la consolidation de la paix à travers des manifestations culturelles sur la paix, de concours sur les initiatives/interventions visant la consolidation de la paix, assortis de l'octroi de primes en nature aux associations/groupements de femmes qui se seront distinguées par leurs activités et innovations en faveur de la consolidation de la paix.
27. *Résultat 4* : Les capacités institutionnelles des partenaires de mise en œuvre du projet sont renforcées. Ce résultat sera atteint à travers les activités suivantes :
- Fournir du matériel informatique et bureautique et des fournitures de bureau aux structures de mise en œuvre ;

- Appuyer les structures de mise en œuvre dans le développement des outils de formation et des supports éducatifs.

Stratégies de pérennisation

28. La pérennité du projet sera assurée grâce à l'appropriation nationale à travers (i) l'adhésion des leaders communautaires ; (ii) la mise en œuvre et le suivi/encadrement par une ONG nationale, le CIFAD qui dispose d'une grande expérience dans l'encadrement des associations et groupements de femmes autour des activités génératrices de revenus ; (iii) la mise en place de structures communautaires de gestion (caisse de solidarité qui assure la relève du projet ; ont à terme; (iv) l'implication des structures décentralisées et du personnel du ministère de la famille, des affaires sociales et de la solidarité nationale (MFASSN).
29. La durée du projet est de 12 mois. Le gouvernement, à travers le MFASSN, en assurera la pérennisation des acquis dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de la Politique Nationale de Promotion de l'Égalité et l'Équité de genre.

Arrangements de gestion et de coordination

30. Le présent projet sera géré et coordonné de la manière suivante :
- Un comité de pilotage chargé de la coordination des activités du projet sera mis en place. Il sera présidé par la DGPF du MFASSN, structure nationale chargée de la coordination des questions de genre. Composé de représentants du CIFAD, des femmes bénéficiaires et de l'UNFPA, ce comité se réunira trimestriellement pour examiner les rapports périodiques sur l'état d'avancement des activités du projet. Le MFASSN sera également impliqué dans la mise en œuvre du projet au niveau des communautés à travers ses structures décentralisées.
 - Le CIFAD sera l'agence de mise en œuvre du projet dans sa composante AGR. Il dispose d'une grande expérience dans le développement et l'encadrement des activités génératrices de revenus.
 - En partenariat avec la Direction de la Santé Familiale et de la Population (DSFP) et la Direction de la Communication pour la Santé (DCS) du Ministère de la Santé Publique, de la Lutte contre la SIDA et de la Population, la Direction Générale de la Promotion de la Femme et la Direction Générale de l'Action Sociale du MFASSN assureront la mise en œuvre des activités de sensibilisation et de plaidoyer en matière de SR et de promotion et consolidation de la paix.
 - Les structures suscitées seront les responsables de l'exécution des activités sur le terrain et auront la charge de l'administration et de la gestion quotidienne des volets du projet. Leurs responsabilités spécifiques se présentent comme suit :
 - ✓ Elaboration et mise en œuvre des plans de travail
 - ✓ Administration quotidienne des transactions du projet
 - ✓ Présentation et suivi des demandes de paiements
 - ✓ Elaboration régulière des rapports financiers et techniques
 - L'UNFPA sera l'agence d'exécution du projet. Les transactions financières, les achats et les approvisionnements se feront conformément aux règles et procédures de l'UNFPA. Il appuiera techniquement la réalisation des activités à travers l'approbation des plans de travail et le suivi de la mise en œuvre de ces plans de travail.

- Un (01) Assistant Administratif et Financier plein temps sera recruté sur les fonds du projet et basé au CIFAD, en appui à toutes les structures de mise en œuvre du projet. Deux (02) chargés de programme qui appuieront, à 50% de leur temps, les structures de mise en œuvre pour le suivi technique et le S&E du projet émergeront également au budget du projet.

Suivi et Evaluation

31. Le suivi et évaluation du projet se fera à travers des réunions techniques et des missions de supervision sur le terrain. Les activités de S&E seront organisées au niveau aussi bien du comité de pilotage que de l'UNFPA (agence d'exécution) et du CIFAD (agence de mise en œuvre). Chaque réunion technique, mission de supervision, visite de terrain et activité de suivi et évaluation sera documentée par un rapport concis faisant ressortir les recommandations et actions de suivi.

Analyse des risques et hypothèses

32. Le retour aux conflits armés ou la reprise des hostilités entre les rebelles et les forces armées centrafricaines dans le nord du pays constitue le risque majeur à l'exécution du présent projet. En effet, ce risque pourrait compromettre l'exécution du projet. Seule la tenue du dialogue national inclusif contribuerait à minimiser ce risque et à réduire l'état d'insécurité particulièrement dans la zone d'intervention du projet.
33. Les autres risques, mineurs, pourraient être contournés. Il s'agit de :
 - L'absence de structures bancaires dans l'arrière pays pourrait être solutionnée par les caisses ou mutuelles communautaires qui existent dans certaines localités des zones du projet ;
 - Le mauvais état des routes qui est un facteur d'enclavement des zones du projet qui pourrait constituer un obstacle à la mise en œuvre des activités du projet et à l'écoulement des produits des associations et groupements féminins. Cet aspect est pris en compte dans le programme du gouvernement qui prévoit la réhabilitation des routes dans le nord du pays.

CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses/risques
OBJECTIF GLOBAL DE CONSOLIDATION DE LAPAIX			
Renforcer le rôle des femmes affectées par les conflits au sein de leurs familles et de leurs communautés et de promouvoir leur réhabilitation socioéconomique en vue de leur participation effective aux actions de reconstruction communautaire et de consolidation de la paix en RCA.			
RESULTAT ATTENDU N°1 : 200 femmes affectées par les conflits réalisent des activités génératrices de revenus sous l'encadrement des associations/groupements féminins	Nombre de femmes qui réalisent des activités génératrices de revenus	-Rapports des Directeurs régionaux du MFASSN -Rapports du projet	Des activités similaires ont déjà été menées dans les zones du projet/maintien de la paix dans la zone
Recenser les associations et groupements et analyser leurs capacités d'organisation et de gestion des activités génératrices de revenus	- Nombre des associations et groupements de femmes dénombrés - Nombre de recommandations issues de l'analyse des capacités	Rapport sur la micro évaluation	
Elaborer un manuel de formation prenant en compte les recommandations de la micro évaluation	Manuel de formation disponible	Rapport sur l'élaboration du manuel	
Former les associations et groupements identifiés sur l'organisation des associations et groupements, la gestion des activités génératrices de revenus	Nombre de femmes des associations et groupements de femmes formés	Rapport sur la formation des associations et groupements de femmes	

Résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses/risques
Fournir des kits de production et octroi de crédits	- Nombre de kits fournis - Montant des microcrédits alloués	- Factures des kits - décharge ou note de réception des outils de production - Reçu ou libellé d'acquisition	
RESULTAT ATTENDU N°2 : Au moins 40 associations et groupements féminins appuient des femmes affectées par les conflits pour des actions de relèvement des secteurs sociaux (santé, éducation) et de prévention des GBV	Nombre des associations/groupements féminins qui réalisent des activités de sensibilisation en matière SR et GBV.	-Rapports des Responsables des districts sanitaires -Rapports du projet	Disponibilité des formations sanitaires/ maintien de la paix dans la zone
former les associations et groupements de femmes sur la CCC en matière de la Santé de la Reproduction y compris la lutte contre le VIH et Sida, la prévention des GBV ;	-Nombre des associations et groupements de femmes formés/sensibilisés en CCC en matière de SR -nombre de femmes formées par associations et groupements	Rapports de formation	
Sensibiliser les associations et groupements de femmes sur l'importance de l'utilisation des formations sanitaires	-Nombre d'activités de sensibilisation réalisées -Nombre de femmes touchées par les activités de sensibilisation	- Rapport sur la sensibilisation des associations et groupements de femmes	

Résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses/risques
Appuyer la création, dans le cadre des tontines, coopératives ou autres, une caisse de solidarité à partir des ressources des associations et groupements	- Nombre de caisses de solidarité mises en place. - Nombre de caisses disposant d'un fonds de roulement	Documents financiers de la caisse sur l'entrée et la sortie des fonds	
Faire participer les associations et groupements de femmes aux œuvres communautaires de reconstruction et de fonctionnement des formations sanitaires	Nombre de réalisations aux quelles ont contribué les femmes	Rapports sur les activités de reconstruction ou fonctionnement des formations Sanitaires	
RESULTAT ATTENDU N°3 : Au moins 40 associations et groupements des femmes des zones d'intervention du projet participent aux activités de mobilisation et de sensibilisation sur la consolidation de la paix	Nombre d'associations/groupements féminins qui réalisent des actions de sensibilisation et de consolidation de la paix	-Rapports des autorités locales sur la consolidation de la paix -Rapports du projet	Les femmes sont efficaces dans la promotion de la paix /maintien de la paix dans la zone
Organiser des activités de plaidoyer pour une bonne représentation des femmes dans les structures communautaires en vue de leur participation aux activités communautaires pour la consolidation de la paix (Document de base la résolution 1325);	-Nombre d'autorités locales et leaders communautaires sensibilisés sur la participation des femmes aux activités pour la consolidation de la paix - Nombre d'activités de plaidoyer réalisées -Nombre de femmes membres dans les structures communautaires de développement	Rapports sur les activités de plaidoyer	

Résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses/risques
Organiser des activités de CCC et de mobilisation sur la consolidation de la paix (Document de base la résolution 1325)	-Nombre de femmes ou des associations et groupements de femmes impliqués dans les activités sur la consolidation de la paix -Nombre d'activités de sensibilisation réalisées dans le domaine de la paix -Nombre de personnes touchées par les activités sur la consolidation	Rapports sur les activités de CCC et de mobilisation sur la consolidation de la paix	
RESULTAT ATTENDU N°4 : Les capacités institutionnelles des partenaires de mise en œuvre sont renforcées	Nombre d'activités réalisées Nombre de partenaires de mise en œuvre disposant des équipements et outils nécessaires à la mise en œuvre du projet	Rapport du projet	
Doter les structures de mise en œuvre en équipements informatiques, supports d'IEC et de plaidoyer et de formation	Nombre de structures disposant des équipements et outils	Bordereau de livraison	
Appuyer techniquement les partenaires de mise en œuvre dans le développement des outils de formation, de sensibilisation et de suivi.	Nombre d'appuis techniques fournis à chaque partenaire. Nombre d'outils développés	Rapports d'activités	

CHRONOGRAMME DES ACTIVITES : 1^{er} au 31 Décembre 2009

Mois	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Observations
Résultat / Activités													
RESULTAT 1													
- Recenser les associations et groupements et analyser leurs capacités d'organisation et de gestion des AGR													
- Elaborer un manuel de formation prenant en compte les recommandations de la micro évaluation													
- Former les associations et groupements identifiés sur l'organisation des associations et groupements, la gestion des activités génératrices de revenus ...													
- Identifier les bénéficiaires des AGR													
- Fournir des kits de production et octroi de crédits aux bénéficiaires													
RESULTAT 2													
Former les associations et groupements de femmes sur la SR y compris la lutte contre le VIH et Sida, la													

Mois	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Observations
Résultat / Activités													
prévention des GBV													
Sensibiliser les associations et groupements de femmes sur l'importance de l'utilisation des formations sanitaires													
Appuyer la mise en place d'une caisse de solidarité à partir des ressources des associations et groupements													
Faire participer les associations et groupements de femmes aux œuvres communautaires de reconstruction et de fonctionnement des FOSA													
RESULTAT 3													
Organiser des activités de plaidoyer pour une bonne représentation des femmes dans les structures communautaires													
organiser des activités de CCC et de mobilisation sur la consolidation de la paix.													

Mois	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Observations
Résultat / Activités													
RESULTAT 4													
Doter les structures de mise en œuvre en équipements informatiques, supports d'IEC et de plaidoyer et de formation													
Appuyer techniquement les partenaires de mise en œuvre dans le développement des outils de formation, de sensibilisation et de suivi.													

BUDGET

CATEGORIE	ARTICLE	P.U.	QTE	COUT TOTAL (USD)
1. Personnel				56,400
	1.1 Chargé de programme (50% du temps de travail)	1,750	12	21,000
	1.2 Chargé de suivi-évaluation (50% du temps de travail)	1,750	12	21,000
	• 1.3 Assistant Administratif et Financier (100%)	1,200	12	14,400
2. Contrats				167,190
	2.1. Evaluation des associations et groupements	Frais de consultations pour l'évaluation		4,980
	2.2 Elaboration manuel de formation des associations/groupements	400	10	4,000
	2.3. Appui aux femmes pour la création des activités génératrices de revenus	200	500	100,000
	2.4 Production et distribution des outils et supports pour la consolidation de la paix : dépliants, banderoles, T-shirts, affiches	5	5000	25,000
	2.5 Elaboration système de collecte et d'analyse des données	Consultation, publications		13,210
	2.6 Diverses activités de médiatisation (transversales à tout le projet),	couverture media, théâtre, spots, affiches, émissions		20,000
3. Formation Renforcement des capacités				124,000
	3.1 Formation dans le cadre de l'appui technique aux groupements et associations des femmes	3,500	20	70,000
	3.2 Séances de sensibilisation, suivi et conseil sur la SR, VIH&SIDA, GBV	3,000	6	18,000

CATEGORIE	ARTICLE	P.U.	QTE	COUT TOTAL (USD)
	3.3 Séances de plaidoyer sur la paix à l'adresse des autorités administratives et locales	3,000	6	18,000
	3.4 Séances de sensibilisation pour la consolidation de la paix par les associations et groupements des femmes	3,000	6	18,000
4. Transport				70000
(5.3.)	Location des véhicules 4 x 4 pour l'exécution des activités - apport de l'UNFPA			70000
5. Equipments				233,141
	5.1 Equipement/outils de production pour les femmes ciblées par les associations et groupements des femmes	1,000	200	200,000
	5.2 Equipements pour les structures de mise en oeuvre			
	Kit Informatique (ordinateur, imprimante, onduleur)	3,500	4	14,000
	Carburant	2	2500	5,000
	Divers (fourniture de bureau et autres)	50	48	2,400
	5.3 Equipements comité de pilotage, suivi et évaluation du projet			
	Fourniture bureau			5,741
	Ordinateurs de suivi sur le terrain	1,500	4	6,000
6. Suivi/évaluation				31,000

Comment [s1]: Cette ligne concerne le résultat 2 ; alors que l'autre ligne se rapporte au résultat 3.

Comment [s2]: Cette ligne concerne le résultat 2 ; alors que l'autre ligne se rapporte au résultat 3.

CATEGORIE	ARTICLE	P.U.	QTE	COUT TOTAL (USD)
	6.1 Descentes de suivi sur le terrain pour les supervisons et l'encadrement	1,000	12	12,000
	6.2 Missions de suivi sur le terrain du comité de pilotage			15,000
	6.3 Organisations des réunions techniques sur l'état d'avancement du projet	1,000	4	4,000
7. Frais de Gestion				74,269
	7.1. CIFAD (ONG –structure de mise en œuvre) (7%)			26,249
	7.2. UNFPA – Agence d'exécution (7%)			48,020
Total				756,000